

**SDEG 16**

**Syndicat Départemental  
d'Électricité et de Gaz  
de la Charente**

## **RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE**

### **PROCEDURE DE CONSULTATION**

**Article R323-25 du code de l'énergie**

Maître d'ouvrage des travaux : **SDEG 16**

Propriétaire des réseaux électriques : **SDEG 16**

Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité en Charente : **SDEG 16**

Lieu des travaux :

Commune : **AUSSAC-VADALLE**

Lieu-dit : **Résidence séniors - Rue de la République**

N° dossier : **2023-AE-227-AE    2023-AE-0444-EP**

A Angoulême, le  
Le Président, par délégation,

La Directrice Générale des Services,



Laure GAUTHIER



Indice 1 - 260424

## ETAT DES RENSEIGNEMENTS

Dossier de consultation - article R323-25 du code de l'énergie, décret n°2015-1823 du 30 décembre 2015

Je soussigné, Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16) représentant le maître d'ouvrage, faisant élection de domicile 308, rue de Basseau à Angoulême, déclare fournir les renseignements suivants en conformité avec le décret n°2015-1823 du 30 décembre 2015, à l'appui du dossier de déclaration préalable établi pour la construction d'un ouvrage du réseau public de distribution d'électricité.

Commune : AUSSAC-VADALLE  
Lieu dit : Résidence séniors - Rue de la République

### 1) AUTORITE CONCEDANTE - AUTORITE ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE LA CHARENTE (SDEG 16)

Cahier des charges de concession signé le 14 juin 2023

### 2) OBJET DES TRAVAUX

Extension des réseaux publics d'électricité

### 3) RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA DISTRIBUTION

- Source de l'énergie : Poste cabine "FRAICHE BISE"
- Système de distribution : Alternatif triphasé 50 Hertz
- Voies publiques empruntées : Rue de la République (R.D. n°15)
- Voies publiques traversées : Néant
- Sécurité Electrique : Fusibles au tableau BT du poste

### 4) DETAILS TECHNIQUES

- Support : Néant
- Armements H.T.A aérienne : Néant
- Armements B.T aérienne : Néant
- Isolateurs H.T.A aérienne : Néant

Nature ligne et courant	HTA kV		BT 230/400 V		EP 230/400 V	
Ligne	aérienne	souterraine	aérienne	souterraine	aérienne	souterraine
	pose	dépose	pose	dépose	pose	dépose
Longueur (m)				120,00		177,00
Nature des conducteurs				alu		cuirre
Section (mm²)				3x150+70		5x10
				3x240+95		

- Résistivité : 3.26 microhms/cm/cm²

### 5) RESISTANCE MECANIQUE

- Conducteurs

	BT	HTA
Tension de pose à +15° sans vent	9.14 kg/mm²	7.25 kg/mm²
Fatigue maximum	16.60 kg/mm²	9.40 kg/mm²
Coefficient de sécurité	>3	>3

### 6) VOISINAGE DES LIGNES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

- Parallélisme : voir plan ci-après
- Traversée : voir plan ci-après
- Appuis communs : voir plan ci-après

### 7) CONTROLE

- Différence de potentiel : voltmètre
- Isolement : ohmmètre

### 8) SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

Les ouvrages faisant l'objet du présent dossier seront rigoureusement conformes aux prescriptions de l'arrêté du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique, de la norme NF C 11-201 ainsi qu'aux autres normes actuellement en vigueur. Ils seront exécutés conformément aux règles de l'art.

Ces ouvrages satisferont aux dispositions de l'article 6 du décret n°2015-1823 du 30 décembre 2015.

Les dispositions précitées garantissent ainsi la sécurité des personnes et des biens.

### 9) PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'ensemble des matériels utilisé est conforme aux normes sur l'environnement, à savoir :

- transformateurs neufs ou réutilisés : taux de PCB < 1ppm
- transformateurs déposés, réutilisés ou non :
  - il est fait application de la directive européenne n°96/59/CE du 16 septembre 1996 et du décret n°2001-63 du 18 janvier 2001 modifiant le décret n°87-59 du 2 février 1987 relatif à la mise sur le marché, à l'utilisation et à l'élimination des polychlorobiphényles et polychloroterphényles
  - ils font l'objet d'une fiche de traçabilité
- supports bois, béton ou métalliques déposés : ils sont arrachés et non cassés ou coupés
- consoles métalliques déposées : elles sont descellées avec rebouchage soigné et peinture éventuelle des murs
- supports béton déposés : ils sont recyclés par broyage avec séparation de l'acier et du béton, le béton est ensuite concassé pour réutilisation, l'acier est fondu pour réutilisation
- matériaux issus des tranchées et fouilles : ils sont entreposés dans des lieux de stockages autorisés. Lorsque des lieux de recyclage des matériaux issus des tranchées et fouilles existeront en Charente, ils y seront obligatoirement déposés.

Ce projet tient également compte :

- des zones environnementales protégées, notamment celles classées « Natura 2000 »
- des sites classés ou inscrits.
- Travaux aux abords d'un monument historique : demande auprès du STAP, au titre du Code du Patrimoine Art. L 621-31  
Art. L 621-32

### 10) CONFORMITE TECHNIQUE DES TRAVAUX

L'ensemble du projet est conforme avec la réglementation technique en vigueur.

**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente**



308, rue de Basseau - 16021 ANGOULEME Cedex

Tél : 05 45 67 35 00 - Fax : 05 45 67 35 20

Mail : sdeg16@sdeg16.fr - Site internet : www.sdeg16.fr

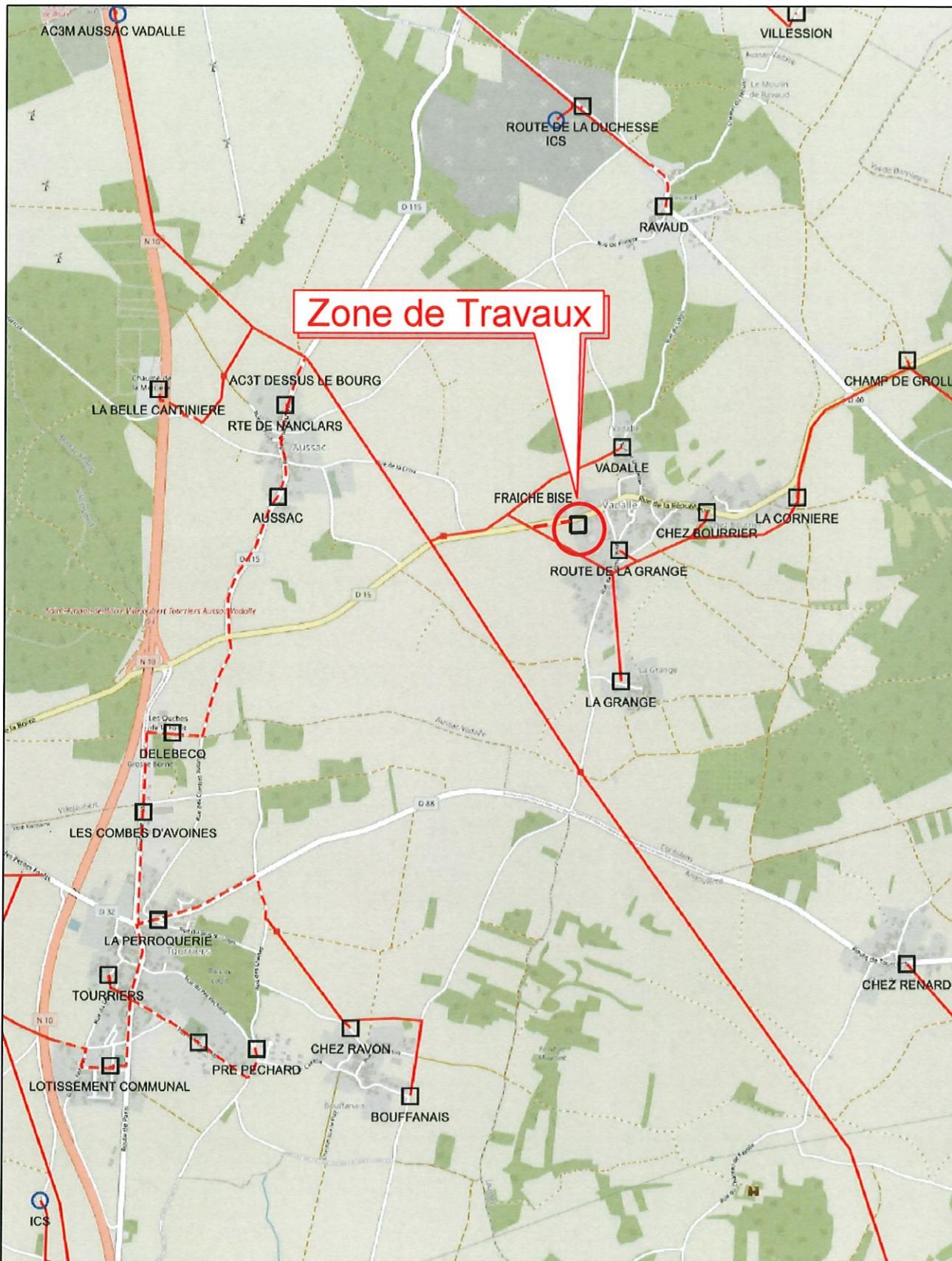
LEGENDES

SDEG 16  
308, rue de l'Isleau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 46 73 81 00  
Fax : 05 46 73 82 20  
E-mail : sdeg16@wanadoo.fr  
Site Internet : www.sdeg16.fr

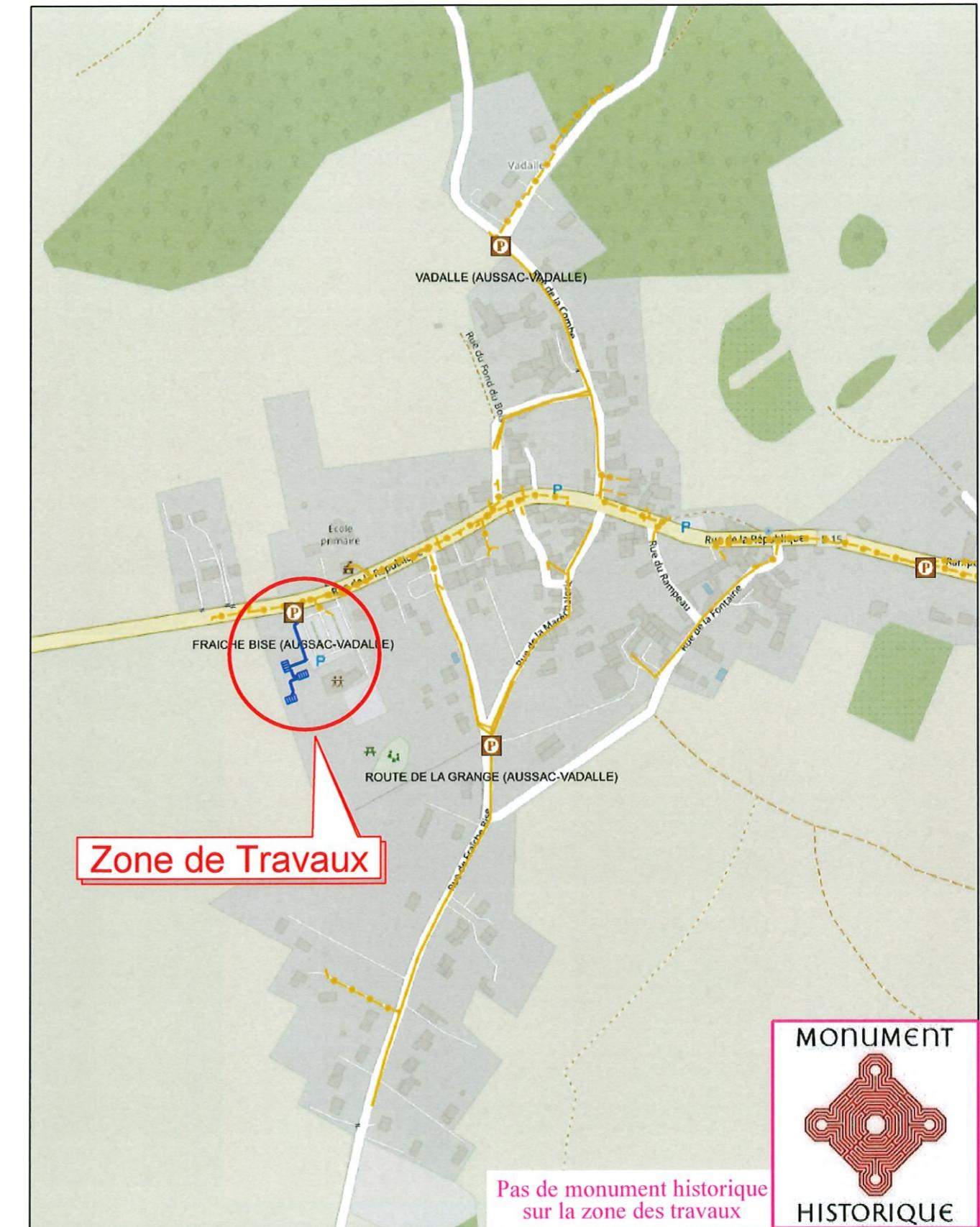
LEGENDES			
DESIGNATION	A Poser	A Déposer	Existant
<b>Réseaux</b>			
Réseau H.T.A	Aérien		
	Souterrain		
Réseau B.T	Aérien		
	Souterrain		
Branchement	Aérien monophasé		
	Aérien triphasé		
	Souterrain		
Éclairage Public	Aérien		
	Souterrain		
Réseau de Télécommunications	Aérien		
	Souterrain		
Réseau GAZ			
<b>Réseaux divers existants</b>			
Réseau H.T.B			
Réseau électrique privé			
Réseau cablé			
Réseau d'adduction d'eau potable			
Réseau eaux pluviales			
Réseau eaux usées			
<b>Matériels des réseaux souterrains</b>			
Coffrets réseaux B.T / E.P	Modulaire		
	F.C / Etl		
	Coupe Circuit-S22/C400		
	Comptage		
	Repiquage		
	E.P-(Déivation ou extrémité)		
	Jonction/Déivation/H.T.A		
	Jonction/Déivation B.T.A		
	Jonction/Déivation E.P		
	Coffret Gaz		
<b>Matériels des réseaux aériens</b>			
Supports	Parcellaire	Supports béton classe D	
		Supports béton classe E	
		Supports bois (H.T.A/B.T)	
		Interrupteurs	
		Supports (Télécom.)	
Carto 200	Supports B.T		
	Supports H.T.A		
	Supports (Télécom.)		
<b>Postes de Transformation</b>			
Postes	Type sur poteau		
	Type PSS		
	Type cabine		

DESIGNATION	A Poser	A Déposer	Existant
<b>Matériel d'Eclairage Public</b>			
Eclairage Public	Lanterne sur candélabre		
	Lanterne sur poteau ou façade		
	Borne, balise		
	Projecteur sur façade		
	Projecteur encastrée		
	Réglette encastrée		
	Réglette sur façade		
	Commande E.P		
	Prise guirlande		
Entreprise réalisant les travaux: ALLEZ et Cie CX-24-S-051			
Ind 1 Commune AUSSAC-VADALLE 2023-AE-227-AE			
03/12			

# Plan de situation au 1/25 000



# Plan de situation au 1/5 000



## **ETAT DES CONDUCTEURS - RESEAUX AERIENS**

**I. - CONDUCTEURS : Par canton : CONDITIONS DE POSE - TENSIONS ET FLECHES MAXIMA**

(a) paramètres, ou tension à +40° sans vent - ou références aux tableaux de réglages du C.C.T.P. (brochure U.T.E.C. 11.201)

## **II. - CONDUCTEURS : NATURE ET SECTIONS DES CONDUCTEURS DE CHAQUE TRONCON DE LIGNE**

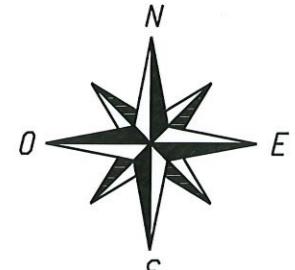
## ETAT DES CONDUCTEURS - RESEAUX SOUTERRAINS

Tronçons	Longueur plan (m)	Nature des Conducteurs				Fourniture câbles (m)	Observations
		Câbles HTA	Câbles BT	Câbles de branchement	Câbles EP		
P - S1	68,00		3x240+95 alu			75,36	24m TPC Ø160
Total :	68,00		3x240+95 alu			75,36	24m TPC Ø160
S1 - S2	22,00		3x150+70 alu			26,44	12m TPC Ø110
S2 - S3	30,00		3x150+70 alu			34,60	12m TPC Ø110
Total :	52,00		3x150+70 alu			61,04	24m TPC Ø110
S2 - 2A	3,00			4x35 alu		7,06	4m TPC Ø75
S3 - 3A	3,00			4x35 alu		7,06	4m TPC Ø75
Total :	6,00			4x35 alu		14,12	8m TPC Ø75
AWJ - EP1	37,00				5G10 RO2V	43,74	40m TPC Ø75
EP1 - L4	26,00				5G10 RO2V	30,52	29m TPC Ø75
L4 - L5	15,00				5G10 RO2V	19,30	18m TPC Ø75
L5 - L8	13,00				5G10 RO2V	17,26	16m TPC Ø75
L8 - L6	11,00				5G10 RO2V	15,22	14m TPC Ø75
L6 - L9	17,00				5G10 RO2V	21,34	20m TPC Ø75
L8 - L7	13,00				5G10 RO2V	17,26	16m TPC Ø75
EP1 - L3	17,00				5G10 RO2V	21,34	20m TPC Ø75
L3 - L1	17,00				5G10 RO2V	21,34	20m TPC Ø75
EP1 - L2	11,00				5G10 RO2V	15,22	14m TPC Ø75
Total :	177,00				5G10 RO2V	222,54	207m TPC Ø75

Plan de pose  
Echelle 1/ 1000



Pas de monument historique sur la zone des travaux



Matériel d'éclairage public :  
Lanterne EVO MINI<sup>2</sup> LED 2.7K P66 + CF 2000lm CL II  
Crosse simple non orientable courte EVO Top de mât  
Mât AM-C cylindro-conique 4m Ø76 Ø132-2 - WE-EF LUMIERE



SDEG 16  
308, rue de l'Isle au Bois  
16021 ANNECY CEDEX  
Téléphone : 04 57 35 15 01  
Télécopie : 04 57 32 22 03  
E-mail : sdeg16@wanadoo.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr

Vers Folio 2

P Poste de transformation PAC 3 UF "Fraiche Bise" équipé de :  
1 transformateur 250 kVA - 20 kV  
1 tableau TIPI 8-1200  
1 commande EP AWJ avec horloge astronomique type AS3 HONEYWELL  
1 disjoncteur diff. 300mA-25A  
1 départ HTA 3x95° alu  
2 départs BT 3x150+70° alu  
4 départs EP 5G10° RO2V  
Pose :  
1 départ BT 3x240°+95° alu  
1 départ EP 5G10° RO2V

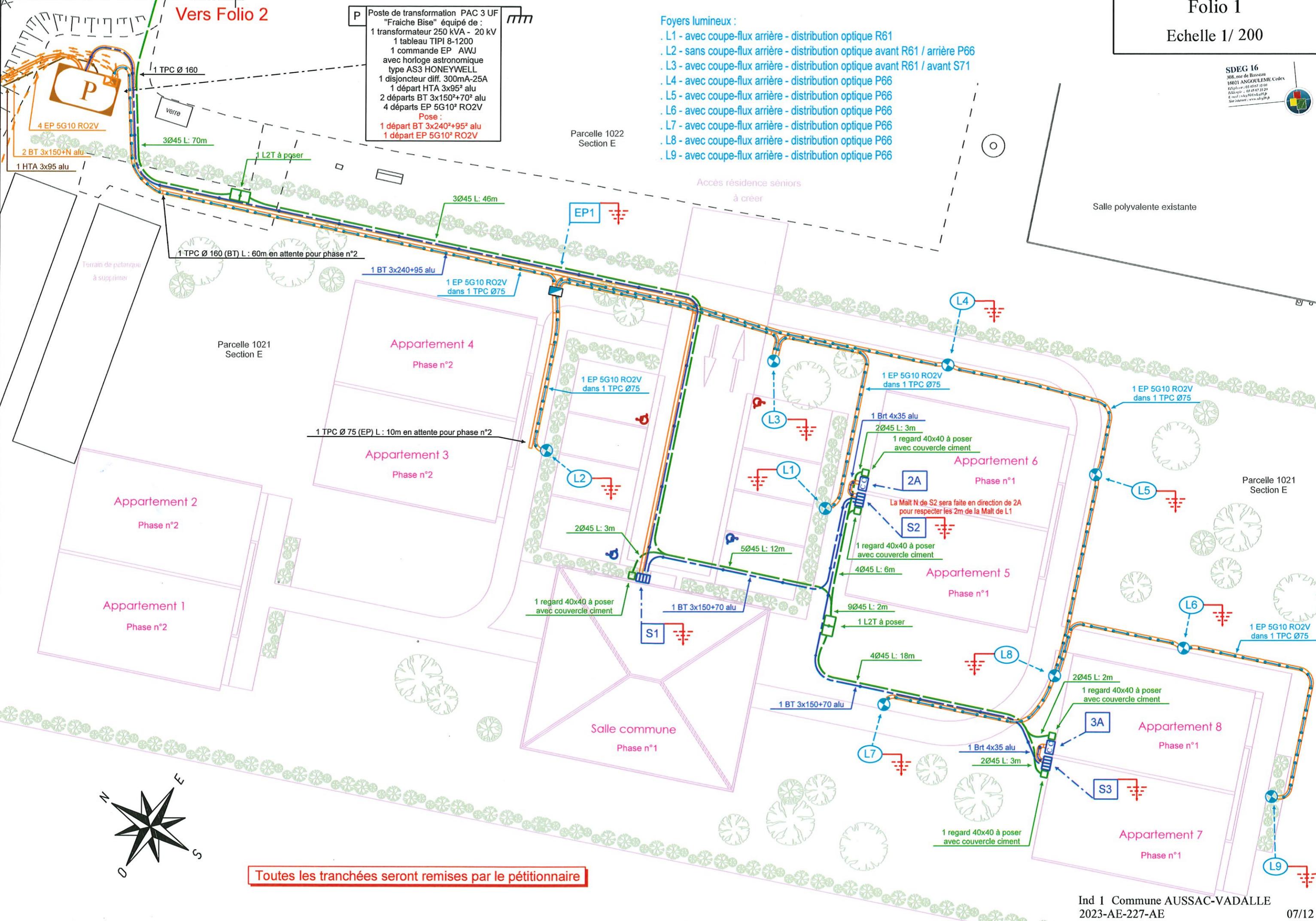
Parcelle 1022  
Section E

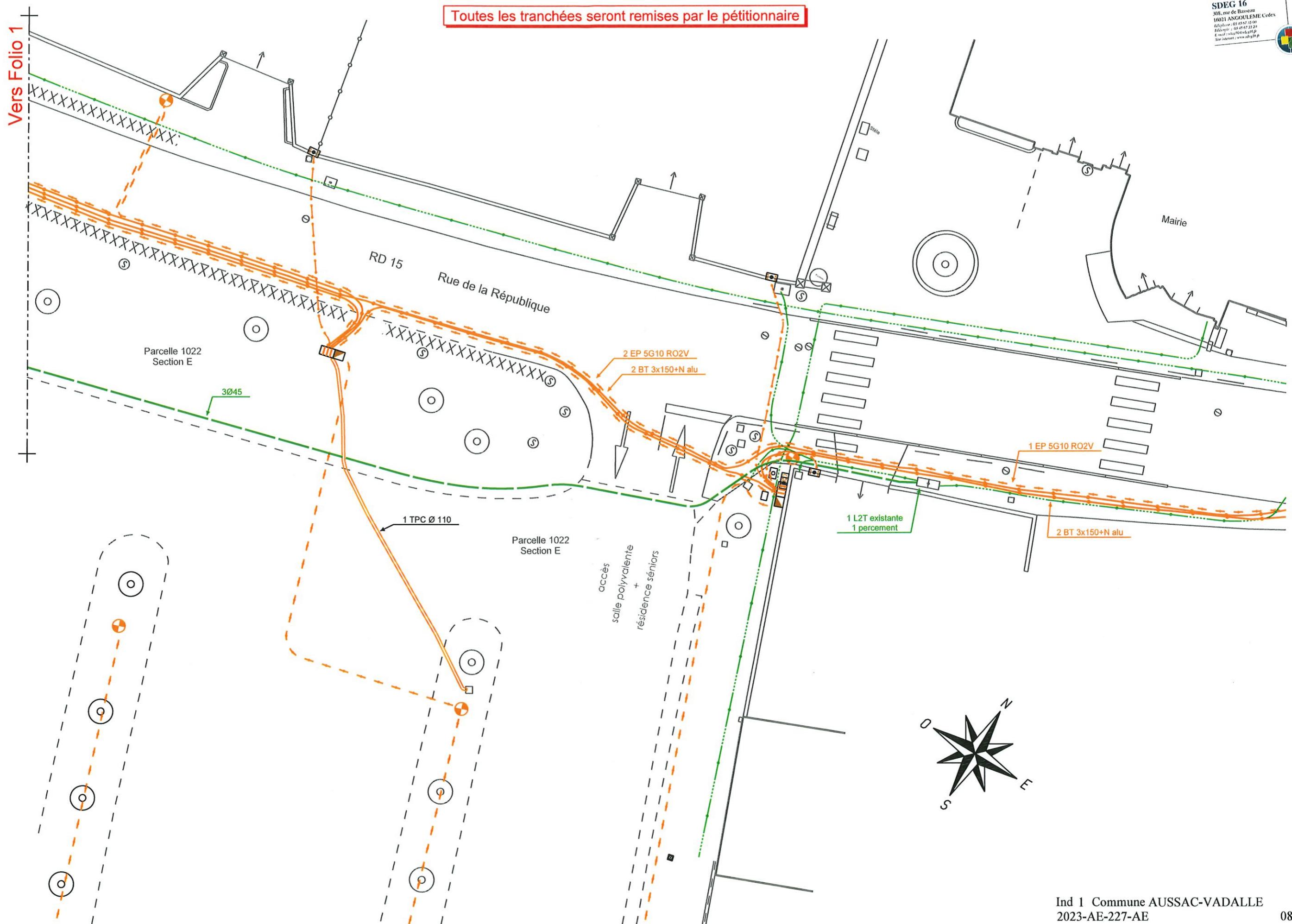
Foyers lumineux :

- . L1 - avec coupe-flux arrière - distribution optique R61
- . L2 - sans coupe-flux arrière - distribution optique avant R61 / arrière P66
- . L3 - avec coupe-flux arrière - distribution optique avant R61 / avant S71
- . L4 - avec coupe-flux arrière - distribution optique P66
- . L5 - avec coupe-flux arrière - distribution optique P66
- . L6 - avec coupe-flux arrière - distribution optique P66
- . L7 - avec coupe-flux arrière - distribution optique P66
- . L8 - avec coupe-flux arrière - distribution optique P66
- . L9 - avec coupe-flux arrière - distribution optique P66

Accès résidence séniors  
à créer

Salle polyvalente existante





EN SAILLIE

## Coffret Modulaire

S1

dimensions du coffret

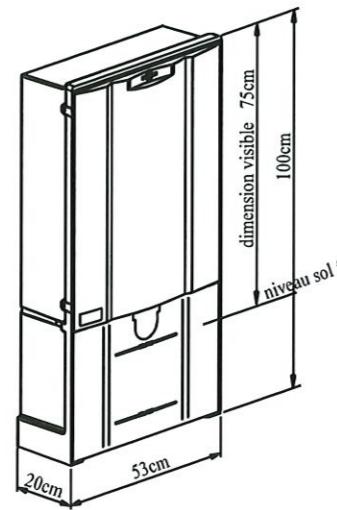
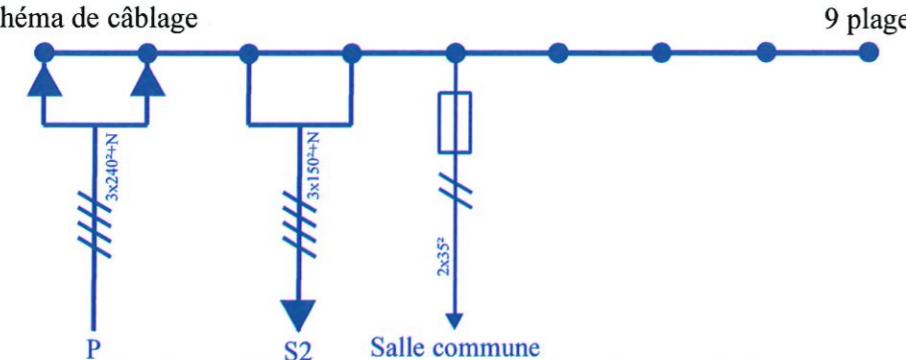
couleur du coffret  
ivoire - RAL 1015

Schéma de câblage



EN SAILLIE

## Coffret Modulaire

S2

dimensions du coffret

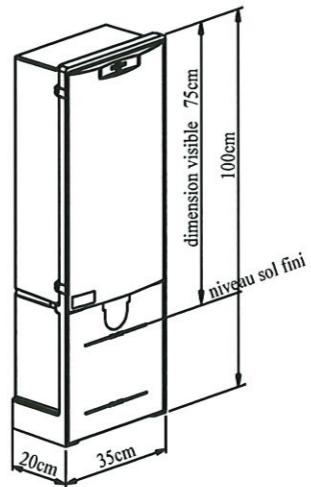
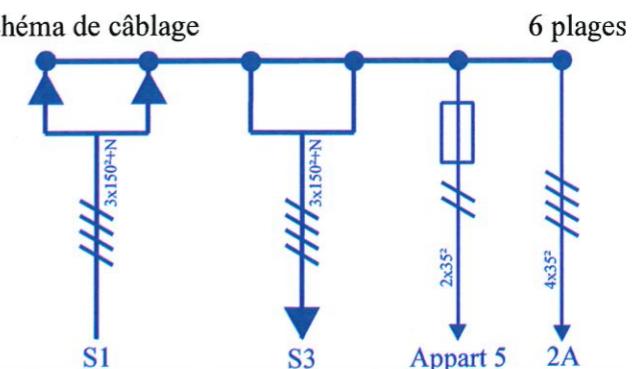
couleur du coffret  
ivoire - RAL 1015

Schéma de câblage



TRAVAUX DE POSE BASSE TENSION		
	Unité	ml
10.0029 Mise à la terre	1	
10.0076 Coffret borne 4D sans téléreport	1	
10.0083 Module réseau 150mm <sup>2</sup>	1	
10.0084 Module réseau 240mm <sup>2</sup>	1	
10.0087 Module brt protégé Mono	1	

TRAVAUX DE POSE BASSE TENSION		
	Unité	ml
10.0029 Mise à la terre	1	
10.0074 Coffret borne 3D sans téléreport	1	
10.0083 Module réseau 150mm <sup>2</sup>	2	
10.0086 Module brt 35mm <sup>2</sup> non protégé	4	
10.0087 Module brt protégé Mono	1	

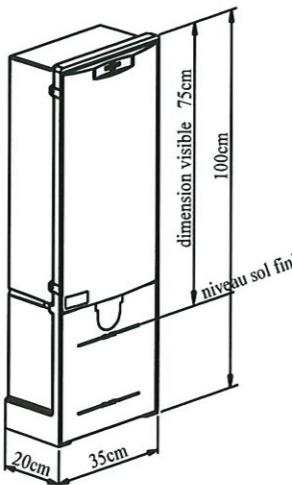


EN SAILLIE

## Coffret Modulaire

S3

## dimensions du coffret



couleur du coffret  
ivoire - RAL 1015

Schéma de câblage

Diagramme de câblage pour 6 plages. Il montre une ligne horizontale avec six points de connexion. À l'entrée, il y a un séparateur (un rectangle) et deux groupes de fils. Le premier groupe, étiqueté "S2", contient 3x150+N et est relié à la ligne par un nœud. Le deuxième groupe, étiqueté "Appart 7", contient 2x35² et est relié à la ligne par un autre nœud. À l'entrée opposée, il y a un autre séparateur et deux groupes de fils. Le premier groupe, étiqueté "3A", contient 4x35² et est relié à la ligne par un nœud.

6 plages

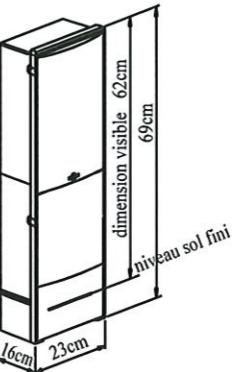
TRAVAUX DE POSE BASSE TENSION		
	Unité	ml
10.0029 Mise à la terre	1	
10.0074 Coffret borne 3D sans téléreport	1	
10.0083 Module réseau 150mm <sup>2</sup>	1	
10.0086 Module brt 35mm <sup>2</sup> non protégé	4	
10.0087 Module brt protégé Mono	1	
-----		
-----		
-----		
-----		

EN SAILLIE

## Branchements

**SDEG 16**  
308, rue de Bassac  
16021 ANGOULEME Cedex  
*Téléphone : 05 43 67 35 00*  
*Télécopie : 05 45 67 35 20*  
*E-mail : sdeg16@wanadoo.fr*  
*Site Internet : [www.sdeg16.fr](http://www.sdeg16.fr)*

dimensions du coffret



couleur du coffret  
ivoire - RAL 1015

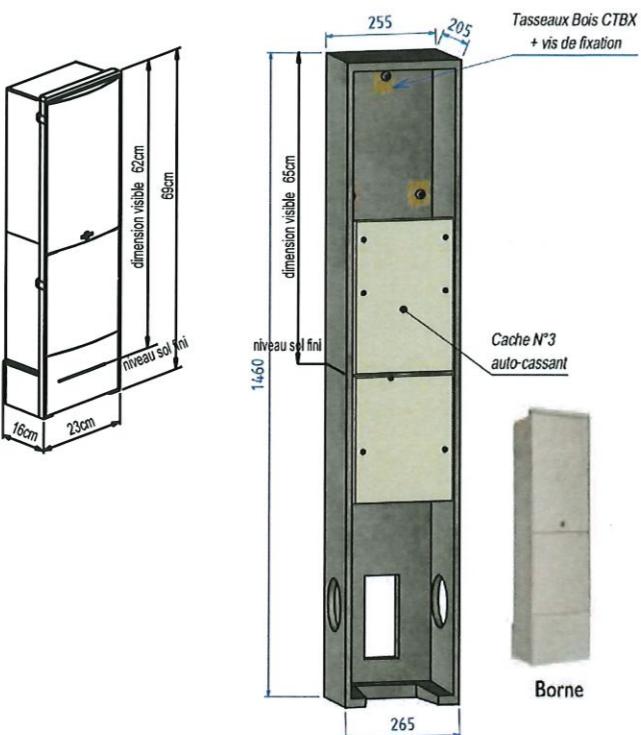
Coffret EP

EP1

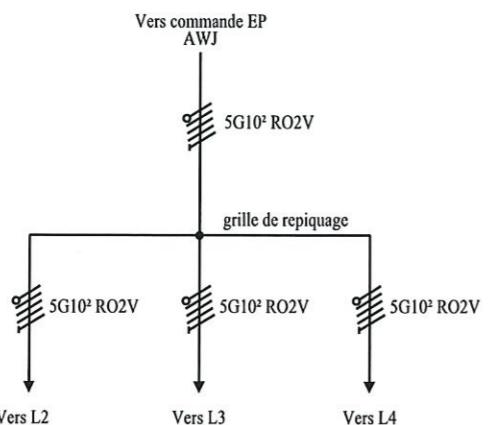
couleur du coffret et de l'enveloppe : ivoire - RAL 1015

Confirmation lors d'une réunion de chantier de la teinte et de la nécessité ou non d'une porte spéciale en résine.

## Dimensions



## Schéma électrique de EP1

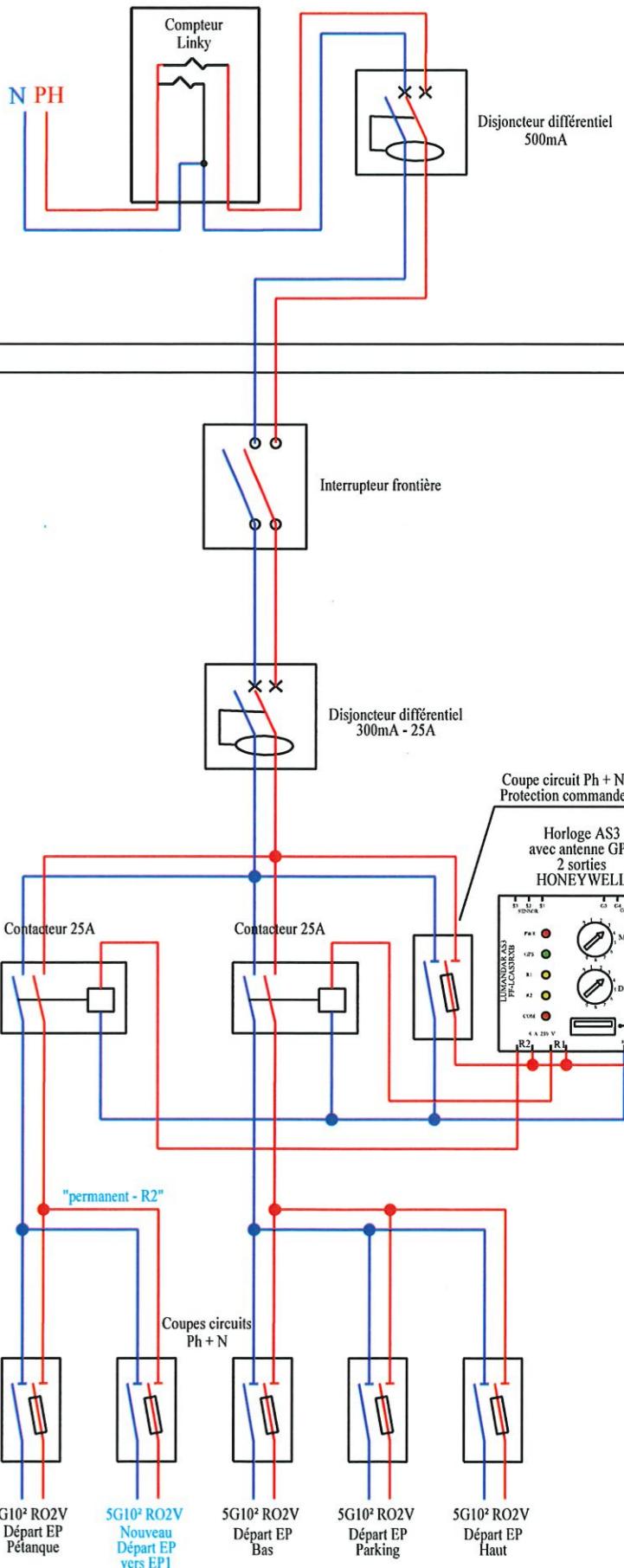


ECLAIRAGE PUBLIC		
	Unité	ml
15.0071 Confection d'une mise à la terre	1	
15.0137 Enveloppe pour coffret de fin de réseau	1	
15.0143 Coffret fin de réseau sur socle	1	
-----		
-----		
-----		



Commande EP

AWJ



# FICHE TECHNIQUE N°4

**SDEG 16**  
308, rue de Bassac  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 92 65 00  
Fax : 05 45 92 65 29  
E-mail : [sdeg16@orange.fr](mailto:sdeg16@orange.fr)  
Site internet : [www.sdeg16.fr](http://www.sdeg16.fr)



## D-Données techniques du réseau BT

repère plan	mesure résistivité sol	type terre préconisée	mesure neutre
S1	101.50 ΩM	5	
S2	106.25 ΩM	5	
S3	112.50 ΩM	5	

## E-Cartographie

Coordonnées Lambert: à reporter sur le plan

Zone de construction: à reporter sur le plan

## F-Continuité du service

Intervention des TST/HTA      oui       non

Groupe Electrogène      oui       non       Puissance  KVA

Collecte des informations	le :	par:
Saisie GDO	le :	par:
Archivage	avec avis remise ouvrage	

## TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTES FORMES PRISES DE TERRES

Résistivité $\rho$ en ohm m	Boucle à fond de fouille		Piquet ou forage		Serpentin à 1 direction	Serpentin à 2 directions	Serpentin à 2 directions	Serpentin à 3 directions
	Poteau périmètre 2m	Poste HTA/BT périmètre 10m	longueur 3 m	longueur 6 m	longueur du conducteur 10 m	2 tranchées de 3 m 2x10 m de conducteur	2 tranchées de 5 m 2x15 m de conducteur	3 tranchées de 5 m 3x15 m de conducteur
Valeur en fonction de la résistivité (1)	R = 0.4 ρ	R = 0.08 ρ	R = 0.4 ρ	R = 0.2 ρ	R = 0.2 ρ	R = 0.15 ρ	R = 0.08 ρ	R = 0.06
50 ohms m	20	4	20	10	10	7.5	4	3
100 ohms m	40	8	40	20	20	15	8	6
200 ohms m	80	16	80	40	40	30	16	12
300 ohms m	120	24	120	60	60	45	24	18
400 ohms m				80	80	60	32	24
500 ohms m				100	100	75	40	30
750 ohms m				150	150	112	60	45
1000 ohms m						150	80	60
	TYPE	1	2	3	4	5	6	7
								8